



Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

n° 20241217063 – Participation au financement du groupe scolaire intercommunal de Vinça.

Le mardi 17 décembre 2024, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le jeudi 12 décembre, se sont réunis à la salle Henri Demay du Conseil Municipal.

13 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Christine MILÉSI, René DRAGUÉ, Christian BERNARD, Amandine DUCHATEAU, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Arnel BRIAND, Florence GONTRAN, Alain COUBRYS.

4 absents : Jean CLÉMENT ayant donné procuration à Christine MILÉSI, Cécile DRAPIER ayant donné procuration à Bruno GUÉRIN, Robert JASSEREAU ayant donné procuration à Arnel BRIAND, Stéphanie PACHIS, Excusée.

Le Conseil Municipal désigne Christine MILÉSI, Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire,

Informe avoir écrit au Président de la Communauté de Communes Conflent Canigó afin de connaître les démarches entreprises par la Communauté pour la réalisation du groupe scolaire intercommunal, notamment dans le cadre des demandes de financement et les suites qui ont été données ;

Expose que ce courrier a provoqué l'organisation d'une réunion en date du 15 octobre 2024 entre ladite Communauté de Communes et les Maires des Communes de la Baronnie dont les enfants sont scolarisés à Vinça ;

Présente le compte rendu de ladite réunion, adressé par les services de la Communauté de Communes dont l'élément essentiel est la volonté unanime des Maires présents, que ce projet aboutisse tout en proposant de verser un fonds de concours destiné à parfaire le financement ;

Expose qu'une nouvelle réunion est intervenue en date du 14 novembre 2024, au cours de laquelle un tableau de répartition d'un fonds de concours entre les Communes concernées pour la construction d'un groupe scolaire a également rencontré un avis favorable unanime auprès des Maires présents ;

Présente ledit tableau de répartition basé sur le nombre d'habitants, mentionnant une somme de 131.040,00 € pour la Commune de Vinça, soit un montant 60,00 € par habitant ;

Expose que les Conseils Municipaux de plusieurs Communes ont déjà approuvé cette participation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 16 voix pour,

Approuve le tableau de la prise en charge financière sur la base du nombre d'habitants, valant répartition d'un fonds de concours entre les Communes pour la construction du groupe scolaire intercommunal à Vinça ;

Approuve le montant individualisé pour Vinça s'élevant à 131.040,00 €.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.



Bruno GUÉRIN,

Maire de Vinça.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 24/12/2024

ID : 066-216602300-20241217-20241217063-DE

